

<https://pierre-alainmillet.fr/Des-territoires-numeriques-ouverts>



Conseil de métropole des 12 et 13 Décembre 2022

Des territoires numériques ouverts

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 12 décembre 2022

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

monsieur le président, chers collègues

quelques mots pour me féliciter bien sûr du succès de ce projet né d'une candidature à un appel à projet numérique du plan France Relance, mais surtout pour valoriser ce dont ce projet est porteur et qui est un enjeu pour nous tous, l'existence d'un numérique souverain, libre, accessible, sécurisé, inclusif, respectant nos services publics.

Ce n'est pas si évident, puisque souvent la technologie est comme on dit disruptive et peut bousculer les organisations, on l'a vu dans le privé, mais le public n'est pas à l'abri. Et les enjeux sont considérables si on pense par exemple à l'institut géographique national et le service géo-portail que sans doute bien peu d'entre nous utilisent pour produire des cartes de notre territoire, qui sont pourtant souvent plus à jour que celle d'un grand bien connu des GAFAM.

C'est évidemment un enjeu vital de sécurité numérique. Le choc de l'arrêt informatique total de l'hôpital de Versailles, après celui de Corbeil ou de Villefranche, les vols de données à l'APHP, mais aussi le département de Seine et Marne ou la ville de Caen. Touchés du bois, personne n'est jamais à l'abri et le niveau de sécurité qu'on construit doit être adapté à l'enjeu et aux moyens financiers et humains. Mais à l'évidence, c'est un sujet qui demande une mutualisation à large échelle.

Revenons donc à ce portail pour les agents et les élus qui est aujourd'hui opérationnel et peut donc être déployé dans la métropole, la ville de Lyon et les 8 communes du SITIV. Il repose sur une identité de territoire de confiance des agents et élus, confiance parcequ'elle permet à toutes les applications accédées depuis ce portail de partager la même authentification sécurisée, dans l'esprit de France Connect ou Agent Connect. On l'appelle les territoires numériques ouverts en référence à une démarche de l'association ADDULACT, association des acteurs et collectivités pour le logiciel libre. Elle produit un label « territoires numériques libres » qui a récemment récompensé la ville de Lyon et aussi le SITIV, et je ne doute pas que d'autres communes, comme la métropole pourraient candidater.

J'en profite pour répondre à des questions qui ont pu se poser. Bien évidemment la plateforme est capable d'accueillir des communes et je suis à la disposition de tous pour en discuterâ€¹